



Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Didier Guillaume
Ministre de l'Agriculture et,
de l'Alimentation

Vendredi 20 décembre 2019

Une nouvelle voie d'accès complémentaire pour les écoles nationales vétérinaires via Parcoursup pour la rentrée 2021

En 2021, les élèves de classe terminale (aujourd'hui en première) qui souhaitent devenir vétérinaire pourront également s'inscrire via Parcoursup dans les écoles nationales vétérinaires (ENV). 160 places seront disponibles selon des modalités d'inscriptions pré-définies (dossier scolaire et entretiens).

Ces 160 étudiants suivront une année de cycle préparatoire intégré dispensé dans les écoles vétérinaires, ce qui permettra de rapprocher la durée de formation des vétérinaires de la moyenne européenne.

480 étudiants continueront à être recrutés dans les ENV par le concours A (post classe préparatoire), concours B (après 120 ECTS acquis dans un diplôme de licence) et le concours C (après un BTS/BTSA/DUT ou une licence professionnelle).

Ce mode supplémentaire de recrutement post-bac permettra non seulement d'augmenter le nombre de vétérinaires formés pour la pratique rurale, mais offrira aux élèves de terminale ayant de bons résultats scolaires mais pour lesquels la classe préparatoire pourrait être perçue comme un obstacle, la possibilité de postuler directement dans une des quatre écoles nationales vétérinaires. Cette réforme s'inscrit dans la volonté du gouvernement de favoriser l'ouverture sociale et diversifier le recrutement des grandes écoles.

CONTACTS PRESSE :

Cabinet Frédérique VIDAL : secretariat.communication@recherche.gouv.fr - 01 55 55 84 24

Service de presse de Didier GUILLAUME; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr - 01 49 55 59 74